

Filière Plantes Aromatiques & à Parfum

Septembre 2008

Mimosa

Rédigée par :

Julien GARCIA

Chambre Régionale d'Agriculture du
Languedoc-Roussillon

Définition

Culture pérenne : production de fleurs de l'*Acacia dealbata* à destination du secteur des fleurs coupées principalement mais aussi des parfumeries.

Variétés : Gaulois, Tournaire, Mirandole, Bon accueil, Astier, Mimosa des 4 saisons

Cycle : 15 ans

Débouchés :

- **Grossistes, fleuristes :** export (Hollande, Allemagne, Suisse, Norvège...)
- **Circuits courts :** vente directe de bouquets par les producteurs
- **Parfumerie :** extraction de composés odorants à partir des fleurs
- **Secteur agroalimentaire :** très petite niche pour le mimosa comestible (réalisation de confiseries)

Production en France :

La France est loin derrière avec une production de près de 900 t en 2006.

Production annuelle de mimosa en France (2006)

Région	Production (t)
PACA	600
Pays de la Loire	140
Languedoc-Roussillon	120
Poitou-Charente	1

La région PACA, représentée essentiellement par les Alpes-Maritimes et le Var, est la plus productrice de France. 90% de sa production est exportée.

En Languedoc-Roussillon :

En région, la production est localisée dans sa totalité dans le département des Pyrénées-Orientales (120 t/an).

Potentiel des marchés

→ Production

Principaux pays producteurs (hors France) :

- Les Etats-Unis (Californie) : plus gros producteur avec 715 000 t/an (export)
- L'Espagne : 2^{ème} producteur avec 220 000 t/an (export)
- La Syrie : production de 120 000 t/an (consommation intérieure)
- L'Italie : production estimée à 113 000 t/an (export)
- L'Iran : 108 000 t/an (consommation intérieure)

→ Prix

le prix moyen du kilo payé au producteur au départ de l'exploitation est de l'ordre de 7,5 €/kg.

→ Synthèse

Même si la région PACA est de loin la première région productrice, il existe un savoir-faire régional en Languedoc-Roussillon où les conditions climatiques sont très favorables.

La production en Languedoc-Roussillon reste cependant faible et la filière peu structurée malgré les opportunités de circuits-courts et l'existence d'un marché demandeur.

Impact environnemental

→ Impact des intrants

2 apports de fertilisants et 3 à 4 traitements phytosanitaires sont nécessaires dans l'année.

Comme dans toutes plantations d'arbres, la lutte contre des ravageurs est envisageable et peut amener à l'utilisation de produits de traitement.

L'utilisation de désherbants chimiques étant déconseillée, les impacts sont faibles.

Ces impacts sont d'autant plus limités dans le cadre d'une agriculture durable et raisonnée.

→ Impact sur la ressource en eau

Le mimosa est une plante de terrain sec. Il faut cependant couper les cycles de la sécheresse par des arrosages (souvent micro-aspersion sur frondaison de mai à juillet ou sous frondaison). En moyenne, cela correspond à 3-4 arrosages par an selon les sols et les années.

Les arrosages étant peu fréquents, l'impact sur la ressource en eau reste minime.

→ Impact sur les paysages

Les plantations de mimosa offrent un paysage caractéristique de vergers, avec une belle coloration lors de la floraison.

→ Impact sur la biodiversité

Le mimosa est une plante mellifère. La floraison attire donc de nombreux insectes butineurs dont les abeilles.

Par contre, le broyage systématique des adventices réduit la biodiversité floristique.

→ Synthèse

Les effets environnementaux sont équivalents à un verger classique, avec toutefois une mobilisation de l'eau qui peut être nécessaire.

La biodiversité est globalement peu atteinte (perte d'une diversité floristique liée à l'activité) avec un gain en diversité faunistique, particulièrement en insectes.

Contraintes agronomiques et techniques

→ Type de sols

- Sol acide : pH compris entre 5,5 et 6,5
- Sol drainant et léger : le mimosa craint les asphyxies racinaires qui favorisent le développement de maladies
- Le taux de calcaire actif doit être inférieur à 20 ‰

→ Topographie

- Exposition Est – Sud-Est pour limiter l'impact du gel et gagner en précocité
- Altitude maximum de 500 m sauf en bord de mer

→ Adaptation au climat

- Les températures prises sur l'année doivent être de 6°C pour la moyenne des basses températures et 28°C pour la moyenne des hautes
- Eviter les zones gélives : -1 à -3°C dégâts sur les fleurs, -7 à -10°C mort de l'arbre
- Choisir des parcelles à l'abri du vent (chute et brunissement des fleurs)

→ Implantation de la production

- Si le sol est tassé en profondeur, passer la sous-soleuse
- Si le sol est drainant, un travail superficiel est suffisant, l'enracinement du mimosa étant traçant et en surface
- Veiller au bon écoulement de l'eau
- En tant que légumineuse, le mimosa a des besoins importants en phosphore et potasse
- L'apport de matière organique peut se faire sur toute la surface ou directement dans le trou de plantation
- Si la plantation se fait en automne, prendre la précaution de protéger les jeunes plants contre les gelées
- Si la plantation se fait en mars-avril, il faut pouvoir irriguer en cas de sécheresse après plantation
- Traiter, avant plantation, les plants avec un anti-fongique

Densité de plantation : de 400 à 830 arbres/ha selon la parcelle (830 pour les terrains pauvres et pentus)

La récolte dépend de la variété. Elle s'effectue entre octobre et mars

→ Conduite de la production

Éléments de contrainte :

- Taille annuelle
- Irrigation nécessaire
- Désherbage par broyage entre les rangs
- Greffe éventuelle
- 3 types de récoltes possibles : au stade vert (rameaux destinés à être forcés en chambre), stade semi-fleuri, stade fleuri
- Possibilité d'installation d'une chambre climatique pour forcer les rameaux à fleurir
- Chambre froide pour la conservation

Éléments de rendement :

Le rendement est de l'ordre de 11 100 kg/ha.

→ Irrigation

Le mimosa est une plante de terrain sec. Il faut cependant couper les cycles de la sécheresse par des arrosages (souvent micro-aspersion sur frondaison de mai à juillet ou sous frondaison). En moyenne, cela correspond à 3-4 arrosages par an selon les sols et les années.

→ Contrainte de main d'œuvre

Pour les 3 à 4 premières années de non production, les besoins en main d'œuvre correspondent à un total d'environ 100 h/ha.

Pour les années suivantes, 600 h/ha sont nécessaires dont au moins 400 pour la récolte et le conditionnement (une personne pour 4 000 arbres).

→ Contrainte foncière

Pas de contrainte particulière si ce n'est l'accès à l'eau qui est ici l'élément discriminant.

De petites parcelles peuvent être envisagées ainsi qu'une culture en terrasse.

→ Sensibilité au précédent vigna

Pas de contrainte particulière.

Dispositif réglementaire auquel la production est soumise

Pas de dispositif particulier à l'heure actuelle mais la réforme de la PAC en cours pourrait apporter des changements.

Risque financier et intérêt économique pour l'exploitant

→ Résultats économiques et facteurs de risque

Les principaux facteurs de risques sont :

- Le gel et le vent
- Une très grande technicité, particulièrement pour évaluer la maturité de la récolte et assurer sa conservation (ramasse en vert ou demi fleuri).

→ Besoins de trésorerie

A prévoir : achat des jeunes arbres, d'une chambre climatique et d'une chambre froide de stockage.

Marge brute :

- Négative les 3-4 premières années
- Années suivantes devient positive de l'ordre de 83 325 €/ha/an pour un rendement de 11 110 kg/ha et un prix de vente de 7,5 €/kg.

Les investissements initiaux sont estimés à 11 000 €/ha.

→ Risque financier lié aux investissements

Quelques investissements en matériel sont nécessaires : chambre climatique et chambre froide de stockage.



Personnes ressources

Chambres d'Agriculture :

JC SCHUMACHER - Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes - MIN fleurs 17 - Box 85 - 06296 NICE CEDEX 3- Tél. : 04 93 18 45 00 - Fax : 04 93 18 45 25

Chambre d'Agriculture de la Drôme – Maison de l'Agriculture - 2 Boulevard Vauban - 26000 Valence CEDEX - Tél. : 04 75 82 40 00 - Fax : 04 75 42 85 76

Institut technique interprofessionnel :

Iteipmai - Siège social BP 09 – Melay - 49 120 Chemillé – Tél. : 02 41 30 30 79 - iteipmai@iteipmai.asso.fr

Office National Interprofessionnelle des Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales (ONIPPAM) - BP 08 - 04 130 Volx – Tél. : 04 92 79 34 46

Comité Economique des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (CEPPARM) - ZI St Joseph - Traverse des métiers - 04 100 Manosque – Tél. : 04 92 72 47 62

Acteurs de la filière régionale :

GOLGEMMA SA - Route de Fa - 11 260 Espéraza – Tél : 04 68 74 17 89

SICA Biotope - Village actif - 30 460 Soudorgues – Tél. : 04 66 85 44 59 - biotope@biotope-fr.com

Bibliographie

- CELHRO, SIME, (1993). **Dossier technico-économique Mimosa**. Rapport 13 p. Disponibilité : Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon.
- Viguier M., (2006). **Les perspectives économiques des secteurs de l'horticulture**. Avis et rapport du Conseil Economique et Social, République Française. 109p. Disponibilité : Chambre Régionale d'Agriculture LR et Chambre de l'Hérault.